



Chaussée de Charleroi, 111
1060 BRUXELLES

Programmes Opérationnels Convergence et Compétitivité

PERIODE D'AGREMENT 2007 – 2013

Rapport d'activités 2009



Dossier de solde Programmation 2007-2013

Rapport d'activités

Année : 2009

Axe : Axe 3

Mesure : Activités de mainstreaming de l'égalité des chances

Nom : Une ardeur d'enfance pour toutes et tous

Code : X0055700

Type : Autres

Statut : Validé par le promoteur

1. Informations générales

Organisme Promoteur :

Dénomination : Promemploi ASBL

Acronyme : néant

Nature Juridique : Non-profit private organisation

Type de l'organisation : ONE garde d'enfants

Adresse : Rue des Déportés, 140

Code postal : 6700

Localité : ARLON

Téléphone : 063/24.25.20

Fax : 063/24.25.29

e-mail : info@promemploi.be

Site Internet : <http://www.promemploi.be/>

Personne Juridiquement responsable :

Nom : DEVOS

Prénom : Jean-Marie

Personne à contacter :

Nom : DEVOS

Prénom: Jean-Marie

Téléphone : 063/24.25.22

E-mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be

Fonction : Chef de projet

Données relatives aux paiements :

N° de compte : 267-0007376-23

Titulaire du compte : Promemploi ASBL

Assujetti à la TVA : Non Assujetti

2. Activités réalisées

- a) Veuillez résumer les activités globales de votre organisme, hors projet FSE. (Maximum 2500 caractères).

Instaurée par les partenaires sociaux de la province de Luxembourg, l'ASBL Promemploi a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province.

Dans ce cadre, elle assure notamment une mission de coordination, d'accompagnement et de développement du secteur de l'accueil de l'enfance 0-12 ans.

Actuellement, la panoplie d'activités/de services proposés par l'ASBL Promemploi est la suivante :

- « Accueil Assistance » : service de garde d'enfants malades ou en situation de handicap à domicile, veille d'enfants hospitalisés et remplacement de personnel en milieu d'accueil
- La coordination des projets FSE « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » et « Une ardeur d'enfance pour accueillir nos petits »
- La coordination du « Tisserand », cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil
- La gestion du portail wallon "www.accueildesenfants.be" pour la province de Luxembourg (= site Internet qui dispense une information complète, structurée et actualisée sur l'offre d'accueil et d'activités à destination des enfants de 0 à 16 ans réalisée sur le territoire de la RW)
- La gestion des dossiers de subventionnement par le FESC de divers opérateurs d'accueil
- La gestion de coordinations communales de l'Accueil durant le Temps libre (dans le cadre du décret de la CF du même nom)
- Un guichet d'information à destination des personnes physiques ou morales désireuses d'ouvrir un milieu d'accueil
- La coordination d'une « task force » chargée de la promotion du plan SEMA (pour « Synergies employeurs - milieux d'accueil ») de l'ONE
- Un lieu de développement d'une offre de formation coordonnée et accessible (accueil à caractère familial, auxiliaire de l'enfance, formation des responsables de projet d'accueil d'enfants de 3 à 12 ans au référentiel psychopédagogique ONE, ...)
- Un lieu de rencontre entre professionnel-le-s de différents horizons (service « Une ardeur d'enfance »)
- Un feuillet d'information gratuit (distribué à plus de 1.000 exemplaires)
- Le site Internet "www.promemploi.be"

Ces activités et services poursuivent tous le même objectif : renforcer l'égalité des chances (entre les hommes et les femmes, entre tous les enfants) et favoriser la conciliation vie familiale/vie professionnelle par une amélioration de la qualité, l'accessibilité et la flexibilité de l'offre d'accueil des enfants en province de Luxembourg.

b) Veuillez nommer et résumer les activités réalisées en 2009 dans le cadre de votre projet FSE (maximum 3500 caractères).

PROMEMPLOI, avec les partenaires :

Animation et gestion du portefeuille : coordination des partenaires et des activités, interface entre le projet et son environnement, gestion administrative et financière, suivi des projets structurants, évaluation, ... La promotion des milieux d'accueil créés et/ou renforcés est réalisée via leur inscription sur le Portail www.accueildesenfants.be.

Réalisations 2009 :

- 1 Comité d'accompagnement le 29 mai
- 1 Comité technique le 30 octobre
- 2 Comités de suivi les 23 avril et 24 septembre
- 2 séminaires consacrés à la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance, les 3 et 7 décembre.

PARTENAIRES PORTEURS DE PROJETS STRUCTURANTS ayant programmé des activités en 2009 :

Commune d'Aubange : création d'1 crèche communale 18 places

- 2009 : rénovation d'un bâtiment communal pour transformation en crèche; réunions de suivi de cette rénovation et du projet; recrutement du personnel; ouverture en janv. 2010

Commune de Chiny : création d'1 crèche communale 24 places

- 2009 : engagement de l'équipe le 16/2 pour élaboration projet d'accueil et aménagement des locaux; ouverture et accueil à partir du 2/3; horaires flexibles de 7h à 19h

Commune de Fauvillers : aménagement d'1 co-accueil (10 enfants de 0-3 ans)

- 2009 : introduction à l'ONE du dossier d'agrément; finalisation des travaux d'aménagement; réunions avec la commune et l'ONE notamment pour le projet d'accueil; publicité et visites du co-accueil; le 23/6 : agrément par l'ONE et ouverture pour 8 enfants ETP; inscriptions progressives

Commune de Léglise : création d'1 crèche communale 18 places

- 2009 : poursuite des démarches administratives préparatoires à la construction; achat anticipé de matériel de puériculture

CPAS de Libramont : création d'1 halte garderie 10 places pour enfants de 0 à 3 ans

- 2009 : échéancier, analyse des besoins, visites, réunions ONE, plans, projet d'accueil, formations, budget, publicité, ...

Commune de Saint-Léger : création d'1 crèche communale 18 places

- 2009 : finition aménagement et équipement. Décision de délégation de la gestion de la crèche de la commune au CPAS. Ouverture le 8/6 et accueil de 7h à 18h30

Commune de Vaux-sur-Sûre : création d'1 crèche communale 18 places

- 2009 : consultation des intervenants (AFSCA, RW, ONE, ...); réunions de concertation avec auteur de projet; modification du projet suite remarques des administrations; ouverture des offres en adjudication publique; attente de l'accord définitif de l'administration et de la notification de la subvention définitive. Ouverture prévue début 2011

CPAS de Virton : création d'1 halte garderie 8 places pour enfants de 0 à 3 ans

- 2009 : pour cause de changement de présidence au CPAS, le projet n'a pu démarrer en 2009. La nouvelle présidence du CPAS et le coordinateur du portefeuille travaillent à la relance du projet

ASBL « Enfants en Marche » , halte garderie de Marche-en-Famenne : renforcement de la capacité d'accueil de 8 à 10 places pour enfants de 0 à 3 ans

- 2009 : 54 enfants inscrits, 1345 jours d'accueil

« Les P'tits Potes » , halte garderie de Manhay : extension des jours d'ouverture de 2 à 5 jours/sem. (enfants de 0 à 3 ans)

- 2009 : installation de la halte garderie dans ses nouveaux locaux mais hélas, baisse drastique de la fréquentation ! D'où questionnement sur la pertinence du maintien du projet dans le portefeuille FSE

c) Veuillez synthétiser les activités réalisées en 2009 dans le cadre de votre projet FSE (1 phrase par activité, maximum 1000 caractères).

PROMEMPLOI : animation/gestion portefeuille

Aubange : derniers préparatifs à l'ouverture d'1 crèche com. 18 pl. (ouv. janv. 2010)

Chiny : ouverture le 2/3 d'1 crèche com. 24 pl., ouv. de 7 à 19h

Fauvillers : ouverture le 23/6 d'1 co-accueil (8 enf. de 0-3 ans)

Léglise : démarches administratives prép. à la construction d'1 crèche com. 18 pl.

Libramont : travail prép. à la création d'1 halte garderie 10 pl. pour enf. de 0 à 3 ans

St-Léger : ouverture le 8/6 d'1 crèche com. 18 pl. (acc. de 7 à 18h30)

Vaux-s-Sûre : travail prép. à la création d'1 crèche com. 18 pl. (ouv. début 2011)

Virton : pour cause changt présidence CPAS, le projet de halte gard. n'a pas pu démarrer. Nouvelle présidence et coordinateur travaillent à la relance du projet

Enfants en Marche, halte gard. : 54 enf. inscrits, 1345 jours d'acc.
Les P'tits Potes, halte gard.: installation halte gard. ds nouveaux locaux mais baisse drastique fréquentation ! Questionnement sur maintien du projet ds portefeuille

- d) Les activités développées en 2009 dans le cadre du projet FSE sont-elles conformes à celles qui ont été prévues dans la Fiche Projet FSE définitif ?
Si ce n'est pas le cas, veuillez identifier les activités non développées et justifier.
(Maximum 1500 caractères)

Les activités 2009 sont majoritairement conformes à celles prévues; quelques projets structurants souffrent de retards généralement dus à la complexité/lenteur des formalités administratives :

- Pour Promemploi : le nombre de réunions des comités réellement nécessaires a été inférieur à ce qui avait été prévu
- Pour Léglise : retard dû à la lenteur du processus administratif (obtention des autorisations), projet non remis en cause
- Pour Libramont : retard dû à la lenteur du processus administratif (obtention des autorisations), projet non remis en cause
- Pour Vaux-sur-Sûre : retard dû à la lenteur du processus administratif (obtention des autorisations), projet non remis en cause
- Pour Virton : un changement de présidence du CPAS a entraîné un manque de pilotage du projet (la convention de partenariat n'a pas encore été soumise au Conseil du CPAS et n'est donc pas encore signée, ...). La nouvelle présidence travaille avec la coordination du portefeuille à la relance du projet
- Pour Manhay : alors que la halte garderie semblait répondre à un réel besoin de la population et que le renforcement de son offre d'accueil devait en accroître l'accessibilité, les retards accumulés dans son déménagement/réaménagement et la création d'une maison communale d'accueil de l'enfance sur le territoire de Manhay semblent avoir détourné l'intérêt des familles. Une réflexion sur la pertinence du maintien du projet dans le portefeuille est en cours

3. Ressources Humaines

- a) Mentionnez le nombre global d'Equivalents Temps plein (ETP) au niveau de votre organisme pour l'ensemble des activités (hors projet FSE+ projet FSE)

18.46

- b) Mentionnez le nombre d'ETP affectés au projet FSE

2.56

- c) Avez-vous dû faire appel à des prestations extérieures pour l'action FSE ? Si oui, expliquez et justifiez.

Oui, dans le cadre de l'intégration de la dimension du genre dans le cadre de notre projet. Nous avons établi une convention avec l'ASBL « Cap-Sciences humaines » pour la prise en charge des tâches suivantes :

- Réalisation de trois questionnaires qui serviront à la collecte de données sur les stéréotypes de genre dans le domaine de l'accueil et de l'éducation des enfants auprès des trois types de public suivants : écoles secondaires, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle tels les PMS, les formateurs, les enseignants, etc. ; tests et rédaction finale
- Dépouillement des questionnaires ; encodage des informations recueillies ; traitement des données ; réalisation de l'analyse des résultats
- Rédaction des rapports concernant les analyses des données collectées auprès des trois types de public cités : écoles secondaires, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle tels les PMS, les formateurs, les enseignants, etc.
- Préparation d'un séminaire (recherche d'intervenants et de bonnes pratiques)
- Préparation des éléments de documentation pour la constitution du dossier à transmettre aux participants lors du séminaire
- Evaluation de l'action développée dans le cadre du projet, élaboration de recommandations proposant des pistes pour la poursuite du projet en 2011 ainsi que l'élaboration d'un rapport final de synthèse

Nous avons décidé de procéder de la sorte vu notre manque d'expertise en matière de « genre » (le « notre » visant non seulement le coordinateur qu'est Promemploi mais également les partenaires) et notre volonté de faire, malgré ce manque d'expertise, un travail de qualité.

Les partenaires de Promemploi dans le projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » ont eux dû faire appel à diverses prestations extérieures pour l'aménagement et l'équipement des lieux d'accueil concernés par le cofinancement FSE : architecte, divers corps de métier du secteur de la construction, fournisseur de mobilier, de matériel de jeu et de puériculture, ...

(Promemploi)													
Achat mat., ouverture crèche et acc. flex. (Chiny)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Ouverture co-accueil et accueil enf. (Fauvillers)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Plans, marchés, aménag. loc., pers., pub. (Libr.)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Fin aménag. loc., ouverture et acc. (Saint-Léger)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Accueil des enfants (Enfants en Marche)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Accueil des enfants (Les p'tits Potes)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Paliseul (rien de prévu en 2009)	<input type="checkbox"/>												
Virton : projet non démarré en 2009 et à redéfinir	<input type="checkbox"/>												
Aménag. locaux, engag. personnel (Aubange)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Démarches adm.; achat anticipé mat. (Léglise)	<input checked="" type="checkbox"/>												
Démarches adm. prép. à la construction (Vaux-sur-Sûre)	<input checked="" type="checkbox"/>												

Si le chronogramme prévu n'a pas été respecté, veuillez expliquer pourquoi

- Pour le projet structurant de la halte garderie de Manhay, « Les P'tits Potes », le chronogramme indique que l'accueil des enfants au sein de la halte garderie reste possible malgré le fait que cette possibilité soit sous utilisée.
 - Pour le projet structurant de la commune d'Aubange, léger report de l'ouverture de la crèche (5 mois) : ouverture en janvier 2010
 - Pour le projet structurant de la commune de Léglise, important retard (environ 1 an) dû à la lenteur des formalités administratives liées à la construction; ouverture reportée sur 2011; le projet n'est pas remis en question
 - Pour le projet structurant de la commune de Vaux-sur-Sûre, important retard (environ 1 an) dû à la lenteur des formalités administratives liées à la construction; ouverture reportée sur 2011; le projet n'est pas remis en question
- NB : par erreur, nous avons coché toutes les cases du "chronogramme 2009 de la fiche projet définitif". Le "chronogramme des activités effectivement réalisées en 2009" vient donc corriger cette erreur d'encodage. On ne peut le vérifier sur la seule base des chronogrammes mais il y a bien

correspondance entre le chronogramme prévisionnel 2009 et celui que l'on peut établir a posteriori. On peut par contre vérifier cette correspondance grâce à la fiche projet définitif, au point "C. Plan de mise en oeuvre" qui comprend une description littéraire du séquençage du projet.

Les décalages entre le chronogramme prévu et le chronogramme réalisé sont expliqués au point D de la rubrique "Activités réalisées".



5. Bénéficiaires et indicateurs

Si le nombre de stagiaires, le nombre d'heures de formation ou tout autre indicateur n'est pas conforme à ce qui était prévu dans la Fiche Projet FSE définitif, identifiez et expliquez pourquoi.

Voir annexe "Indicateurs" ci-jointe

6. Egalité hommes-femmes (Le genre)

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes pour cette année.

Notons d'emblée 2 éléments :

- Notre projet est « par nature » un projet favorisant l'égalité des chances puisqu'il vise à renforcer et diversifier le tissu d'accueil des enfants de 0 à 3 ans en province de Luxembourg, dans une optique de facilitation de l'accès des pères et des mères à l'emploi et à la formation et de la conciliation vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- Il entend aussi agir sur l'égalité des chances entre tous les enfants puisque chaque partenaire s'est engagé à promouvoir et faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein de son milieu d'accueil

Il n'empêche que vu ses particularités, le secteur de l'accueil de l'enfance requiert une approche « genre » allant à contre courant de celles généralement rencontrées puisqu'il s'agit ici de promouvoir la mixité au sein d'un secteur professionnel très majoritairement féminin et la participation des pères à l'accueil et à l'éducation de leurs enfants. Plus facile à dire qu'à faire ! les freins à lever sont nombreux, y compris au sein de notre propre partenariat (ex. : pourquoi promouvoir la mixité du personnel d'accueil des enfants alors que la province souffre d'un sous-emploi féminin chronique et que de nombreuses puéricultrices sont au chômage ...).

Sur base du plan d'action élaboré en 2009, dont la copie a déjà été transmise, nous avons lancé un appel d'offres consistant en une demande d'assistance à la mise en œuvre de ce plan. L'ASBL « Cap-Sciences humaines » a émis une offre que nous avons jugée satisfaisante. Une convention a été signée le 8 octobre 2009. Elle porte sur la réalisation des tâches suivantes :

- En 2009 : réalisation de trois questionnaires qui serviront à la collecte de données sur les stéréotypes de genre dans le domaine de l'accueil et de l'éducation des enfants auprès des trois types de public suivants : écoles secondaires, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle tels les PMS, les formateurs, les enseignants, etc. ; tests et rédaction finale
- En 2009-2010 : dépouillement des questionnaires ; encodage des informations recueillies ; traitement des données ; réalisation de l'analyse des résultats
- En 2010 : rédaction des rapports concernant les analyses des données collectées auprès des trois types de public cités : écoles secondaires, secteurs de l'enseignement/formation et de l'orientation socioprofessionnelle tels les PMS, les formateurs, les enseignants, etc.
- En 2010 : préparation d'un séminaire (recherche d'intervenants et de bonnes pratiques)
- En 2010 : préparation des éléments de documentation pour la constitution du dossier à transmettre aux participants lors du séminaire
- En 2010 : évaluation de l'action développée dans le cadre du projet, élaboration de recommandations proposant des pistes pour la poursuite du projet en 2011 ainsi que l'élaboration d'un rapport final de synthèse

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, vos pratiques ont-elles évolué par rapport au dernier rapport d'activités renvoyé à l'Agence FSE ?

Oui, grâce aux échanges que nous avons eu avec « Cap-Sciences humaines » et à la note méthodologique produite par « Cap-Sciences humaines » suite à ces échanges. La note méthodologique en question est également jointe en annexe. En voici un extrait :

« Nous schématisons un « axe de tension » en matière de réception auprès du public de la masculinisation du secteur, délimité par les pôles extrêmes du rejet total et de l'acceptation totale.

Trois « idéaux-types » jalonnent cet axe de tension :

- La naturalisation des genres : l'accueil de la petite enfance est un « métier de femme » ; en corollaire la présence des hommes en son sein n'a pas lieu d'être
- La complémentarité des genres : l'accueil de la petite enfance implique une hétérogénéité de tâches ; en corollaire, femmes et hommes peuvent s'exprimer au sein de cette profession en vertu de leur genre spécifique,

pensé comme complémentaire. Dans ce contexte, le stéréotype ne se dépasse pas mais se renégocie à la faveur de la masculinisation de la profession

- La substituabilité des genres : l'accueil de la petite enfance n'implique pas a priori une différenciation des genres ; en corollaire, femmes et hommes sont interchangeable dans l'accueil de la petite enfance

Dans les métiers de la petite enfance, si un certain niveau de mixité est considéré comme souhaitable, l'objectif recherché est souvent la complémentarité des hommes et des femmes, non leur substituabilité. Dès lors, l'on observe un déplacement des frontières du masculin et du féminin plutôt qu'une neutralisation de la question du genre. La division sexuelle du travail attribue préférentiellement aux femmes le travail de « care » et aux hommes les activités et jeux, en vertu des stéréotypes de genre. »

Posée ainsi, la question du « genre » dans les métiers de l'accueil de l'enfance est plus claire et peut servir de point de départ à une réflexion puis à des actions visant la conscientisation des stéréotypes de genre à l'œuvre dans le secteur, la déconstruction de ces stéréotypes et la promotion de pratiques éducatives visant l'égalité (des chances) entre les hommes et les femmes, mais également entre tous les enfants.

Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, quelles actions prévoyez-vous pour l'année qui vient ?

2010 doit voir la mise en œuvre complète du plan d'action susmentionné et, si souhaité et possible, l'émergence d'une suite à lui réserver.

7. Partenariat

Si votre projet intègre un partenariat, celui-ci se déroule-t-il conformément à ce qui était prévu ? Si non, justifiez.

NB : nous imaginons que cette question s'adresse à des partenaires réunis au sein d'un portefeuille ou autre géré par un coordinateur/chef de file. Nous y répondons quand-même de notre point de vue de coordinateur.

Le partenariat se déroule conformément à ce qui était prévu.

La participation aux Comités d'accompagnement apporte-t-elle selon vous une plus value à la réalisation de votre projet ? Expliquez..

La participation aux Comités est à nos yeux de coordinateur essentielle pour un bon « empowerment ». Nous insistons pour que les partenaires y soient présents. Nous essayons de leur faciliter la tâche en tenant nos comités en des lieux centraux et en négociant le choix de la date avec eux.

8. Communication et publicité

Veuillez décrire les mesures mise en œuvre pour assurer la visibilité du Fonds social européen (affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires).

- A l'entrée de votre organisme : nous sommes locataires et devons en tenir compte dans l'affichage que nous réalisons. De plus, nous partageons nos locaux avec une haute école et une université, ce qui engendre beaucoup de passage dans nos couloirs. Plusieurs des drapeaux européens que nous avons apposés nous ont déjà été volés !
- Dans les locaux de formation : notre projet ne prévoit pas d'actions de formation
- Sur votre site Internet : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Sur vos documents et publications : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Autres mesures prises pour assurer la visibilité du Fonds social européen :

Lors des 2 Comités d'accompagnement organisés en 2008, une information relative aux obligations à respecter en matière de visibilité du cofinancement FSE des projets a été donnée aux partenaires (version papier et version électronique). Cette information (et les outils qui l'accompagnent) est également présente sur le site Internet de l'ASBL Promemploi (www.promemploi.be).

Du matériel a été distribué (drapeaux, autocollants A4, mini autocollants, ...).

Dans le cadre du suivi des projets mis en place par l'ASBL Promemploi, des visites sur le terrain sont effectuées. Elles sont l'occasion de vérifier dans quelle mesure le partenaire applique les règles de communication et de publicité requises et de donner des conseils pour améliorer des pratiques qui ne seraient pas suffisantes.

Nous estimons important de conscientiser nos partenaires sur les éléments suivants :

- Le cofinancement FSE du projet doit être bien visible tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du lieu d'accueil (que l'accueil soit déjà effectif ou non)
- Le personnel du milieu d'accueil doit être bien informé de ce cofinancement, de la plus-value qu'il apporte au milieu d'accueil et doit disposer d'une connaissance minimale du FSE
- Les parents utilisateurs du milieu d'accueil doivent être informés du soutien que l'Europe leur apporte, au quotidien, dans leurs efforts pour concilier emploi, formation et vie familiale. Ils doivent savoir que ce soutien se traduit par un cofinancement du milieu d'accueil qui prend leurs enfants en charge. L'Europe, c'est du concret !!!

Des lettres types pour ce faire ont été mises à la disposition des partenaires.

Nos « feuillets d'info » (semestriel d'information gratuit diffusé à plus de 1000 exemplaires) consacrent toujours un article aux milieux d'accueil qui s'ouvrent dans le cadre de nos projets FSE. Ainsi, les numéros 38 et 39 ont évoqué l'ouverture à Pin (commune de Chiny) de la crèche « Les p'tits Pinsons » et à Meix-le-Tige (commune de Saint-Léger) de la crèche « Pas à Pas ».

A chaque fois, le rôle joué par le Fonds social européen dans la création et la vie de ces milieux d'accueil est expliqué.

Un feuillet d'info précédent, le numéro 36 de 2008, avait déjà annoncé la bonne nouvelle : « Des fonds européens pour soutenir le développement de projets d'accueil de la petite enfance : le Programme opérationnel « Compétitivité régionale et Emploi » du Fonds social européen investit en province de Luxembourg ! ».

Nos séminaires 2009 consacrés à la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux et services d'accueil de la petite enfance ont également été placés sous la bannière européenne.

On trouvera en annexe une version PDF de chaque feuillet d'info cité et de l'invitation à nos séminaires.

Une délégation de Promemploi a participé au séminaire sur la communication organisé par l'Agence FSE le 22 octobre 2009. L'information ainsi récoltée a été répercutée aux partenaires et est disponible sur le site Internet de Promemploi.

Listez les activités réalisées en matière de communication (ex. organisation de séminaires, réalisation de supports audiovisuels...).

Voir réponse précédente

Avez-vous produit des supports de communication (papier, audiovisuel, ...) ?

Si oui, lesquels ?

- Les 2 lettres types susmentionnées
- les numéros 38 et 39 de notre revue d'information "Une ardeur d'enfance"
- l'invitation à nos séminaires sur la thématique de l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance

Avez-vous communiqué auprès des medias et quelles ont été les éventuelles retombées (articles ou reportages radio, télévision, web) ? (joindre les pièces à votre rapport d'activité)

/

9. Evaluation

Votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation.

Avez-vous opté pour :

- Une auto-évaluation
 Une évaluation externe

Décrivez le processus de suivi et d'évaluation que vous avez mis en place :

Par manque de moyens, nous avons opté pour un suivi en interne et une autoévaluation. Nous pourrions pour ce faire bénéficier du support méthodologique prévu dans le cadre du projet FSE "La marguerite" du CSEF du Luxembourg belge. Nous pouvons également nous appuyer sur l'expérience acquise lors d'EQUAL et sur tout ce que nous a appris notre évaluateur externe d'alors.

Il s'agit notamment de veiller à ce que ce suivi et cette autoévaluation comporte une dimension de genre. Nous nous référons pour ce faire au guide pratique pour les projets FSE "Egalité des femmes et des hommes et approche de genre".

Le portefeuille comporte différents lieux de réalisation du suivi et de l'autoévaluation : ses comités d'accompagnement, technique et de suivi.

Suivi et autoévaluation s'appuient sur le cadre logique du projet et notamment sur les indicateurs proposés.

Le suivi et l'autoévaluation sont coordonnés par le chef de file du portefeuille qui s'appuie pour ce faire sur ses partenaires. Ceux-ci sont notamment responsables de la mesure régulière des indicateurs.

Notre outil de référence est ici le "guide d'autoévaluation à l'usage des PDD EQUAL".

Concrètement, en matière de suivi, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

Pour chaque projet/partenaire :

o 1er contact par téléphone ou par écrit pour annoncer notre souhait de visiter les lieux (avec l'ONE le cas échéant)

o Disposer d'un interlocuteur privilégié : demander le nom d'une personne de référence pour cette visite

o Associer autant que faire se peut l'ONE au suivi mis en œuvre par Promemploi, eu égard au rôle de référent en matière d'accueil de l'enfance que joue l'ONE (invitation à prendre part à la visite, transparence de l'information, transmission du rapport de visite, ...)

o Mener la visite sur le terrain : à cette occasion, le coordinateur doit jouer 3 rôles : observateur, expert et animateur :

- Elaboration d'une grille de visite à compléter et comportant les différents points à observer (descriptif des activités réalisées, respect du chronogramme, mesure des indicateurs, conformité de la fiche signalétique, respect des prévisions de consommation de fonds FSE, preuves des PPB/CPN, perspectives, respect des obligations en matière de visibilité du cofinancement FSE, a rempli toutes ses obligations vis-à-vis de ses partenaires, demande d'aide, ...)

o Après chaque visite, travail de compilation des informations à mener au niveau du portefeuille afin de disposer d'une vision globale. Sur base de cette vision globale se construisent les activités de mise en réseau des partenaires pour un partage des expériences en vue d'une amélioration de la gestion des projets (et donc des milieux d'accueil)

10. Budget

Budget (estimations et commentaires)

	<i>Prévisions 2009 Projet FSE définitif</i>	<i>Dépenses réalisées 2009 Estimation</i>	<i>Dépenses réalisées 2009 Définitives</i>
Total dépenses	288 329,00	288 329,00	
Contributions publiques -PPB	144 226,96	144 226,96	
Contributions privées-recettes	0,00	0,00	
Dépenses FSE	144 102,04	144 102,04	

Les prévisions budgétaires annuelles sont-elles respectées ?

Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi.

Oui !